

Image not found or type unknown



Reprendre mon appartement comme résidence principale

Par **cedric7401**, le **20/02/2008** à **19:27**

Bonjour,

J'ai en location un appartement que je souhaite récupérer pour moi même.

Je sais qu'il faut prévenir les locataire 6 mois avant la fin du bail en AR.

Par contre, de leur côté, doivent il obligatoirement me prévenir ou non de leur depart. Je veux juste savoir s il peuvent partir du jour au lendemain ou s il on une dedite a faire.

Merci d avance de votre aide

Par **Mike46**, le **20/02/2008** à **19:45**

Bonsoir,

pendant ce délais de 6 mois vos locataires n'auront aucun préavis à respecter.

Cordialement